

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Transition écologique - PCAET – Energie-Climat - Convention avec l'ASDER pour l'année 2026

Rapporteur : M. le Président

L'atteinte des objectifs ambitieux en matière de réduction des consommations énergétiques et de productions d'énergies renouvelables, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, passe par une implication de tous les acteurs du territoire.

Pour cela, l'Agglomération Arlysère s'est engagée à sensibiliser tous les publics à travers deux fiches actions :

- Fiche action 1.1.1 : Sensibiliser les agents et les élus de l'Agglomération et des Communes sur les grands enjeux du PCAET ;
- Fiche action 1.4.1 : Sensibiliser et communiquer auprès de tous les publics.

Acteur majeur de la transition énergétique en Savoie depuis plus de 40 ans, l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables), est spécialisée dans la sobriété et l'efficacité énergétiques ainsi que le développement des énergies renouvelables. L'Association a notamment pour objet d'accompagner et de sensibiliser les Communes, les usagers et les acteurs économiques à la transition énergétique. Le projet associatif de la structure s'inscrit pleinement dans la politique menée sur le territoire d'Arlysère.

C'est ainsi que depuis 2017, Arlysère soutient l'ASDER, pour la mise en œuvre de ses actions sur le territoire, dans la mesure où elles rejoignent les objectifs établis par le PCAET.

La convention 2025 avec l'ASDER a notamment permis :

- Le financement du service d'accompagnement des Communes, qui a concerné 8 Communes du territoire, pour leurs projets d'énergies renouvelables et/ou de rénovations énergétiques ;
- L'accompagnement approfondi d'un projet photovoltaïque ;
- L'animation de trois ateliers à destination des élus et des techniciens des Communes :
 - La rénovation énergétique de bâtiment public, avec visite de l'école de Notre Dame des Millièrès
 - Les installations photovoltaïques, avec visite des installations de Frontenex
 - Le confort thermique en été, avec visite de l'école Pargoud à Albertville et de sa cour végétalisée.

Fort du travail réalisé depuis 2016, il est proposé de poursuivre en 2026 en fléchant le soutien de la collectivité sur les actions suivantes :

- La participation financière au service d'accompagnement mutualisé des Communes ;
- L'organisation d'ateliers spécifiques afin de renforcer les compétences des élus et des techniciens des Communes ;
- La réalisation d'un bilan global de l'ensemble des accompagnements des Communes réalisés depuis 2020, qui permettra aux futurs élus de comprendre ce qui a été fait sur leurs patrimoines, d'être en capacité d'agir dès le début du mandat et de cibler les projets à mener ;

Cette année et en complément des actions visant à soutenir les Communes, l'ASDER accompagnera les porteurs de projet du territoire ayant candidaté ou candidatant au Contrat de Chaleur Renouvelable, lequel permet de mobiliser des subventions ADEME sur des petits projets de production de chaleur renouvelable.

L'ASDER assurera notamment les services suivants:-

- accompagner et instruire les projets : réalisation des études d'opportunité, suivi des dossiers techniques, ...
- assurer l'animation territoriale : visites de sites, ateliers...

Compte tenu du projet de l'ASDER décliné sur le territoire Arlysère pour 2026, en cohérence avec les objectifs définis dans le PCAET et dans le CCR (Contrat de Chaleur Renouvelable), l'ASDER sollicite le territoire pour bénéficier d'une nouvelle subvention, à hauteur de 23 500 € maximum, 10 000€ pour l'accompagnement des Communes et de l'Agglomération et 13 500€ sur le Contrat de Chaleur Renouvelable.

La convention précise les objectifs visés pour chacune de ces actions.

La Communauté d'Agglomération Arlysère, qui a inscrit cette dépense à son budget, prendra à sa charge le complément de financement nécessaire à la mise en œuvre de cette convention, dont le projet est joint en annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention avec l'ASDER pour l'année 2026, dont le projet est joint en annexe ;***
- ***approuve le versement d'une subvention d'un montant maximum de 23 500 € à l'ASDER qui sera versée au vu des besoins et des bilans intermédiaires réalisés par l'ASDER quant aux actions conduites en termes de sensibilisation, d'accompagnement.***

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

